

RANDONNEE PEDESTRE

Les 47 km du 47 en FUMELOIS AGENAIS-PERIGORD

Dimanche 28 Avril 2024 à FUMEL

REGLEMENT

Le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Lot-et-Garonne organise une manifestation de randonnée pédestre intitulée les 47 km du 47 le :

Dimanche 28 avril 2024

Il s'agit d'une manifestation à allure libre, sans compétition ni classement, dans le strict respect du code de la route.

En agglomération : circuler sur les trottoirs et traverser les voies sur les passages protégés

Hors agglomération : circuler sur les bas-côtés, suivre le balisage et respecter les consignes des animateurs.

L'organisation se réserve le droit d'interrompre la randonnée aux personnes dont l'état de santé serait susceptible de les mettre en danger ou en fonction des conditions météorologiques.

Les organisateurs sont identifiables par le port d'un brassard rouge (organisateur CDRP 47).

La sécurité sur le parcours est assurée par des animateurs brevetés ou certifiés porteurs de brassards ou de gilets jaunes fluos, qui marchent avec les randonneurs ou qui sont postés aux points névralgiques du circuit et aux étapes.

Des serre-files porteurs de brassards sécurisent le circuit et le ferment après le passage des derniers participants. Le circuit est alors débalisé.

Respect de l'environnement : ne rien jeter sur la voie publique ni sur les chemins.

L'équipement du randonneur doit être adapté aux conditions climatiques ainsi qu'aux différents états des sols parcourus.

Les chiens ne sont pas admis excepté pour les accompagnateurs de mal voyants.

Accueil et circuits :

- L'accueil et le départ ont lieu au centre culturel de Fumel.
- La boucle de 47 km qui part du centre culturel de Fumel entre 8 h et 9 h est sur-balisée avec des rubalises du CDRP 47.

- Les serre-files partant de Fumel à 9 h 30, aucun départ ne sera autorisé après cette heure du centre culturel de Fumel.
- 4 étapes avec ravitaillement : Bonaguil (12 km), Sauveterre-La-Lémance (20 km), Saint-Front-sur-Lémance (32 km), et Cuzorn (39 km). Arrivée Fumel (47 km). Il est prudent malgré tout d'avoir de l'eau et son gobelet
- Un point d'eau avec fruits secs entre Sauveterre et Saint-Front.
- Chaque participant peut s'arrêter à chaque ravitaillement. Un retour en bus est alors prévu à partir de midi.
- Deux départs intermédiaires en bus sont prévus, à 9h, du centre culturel pour Sauveterre ou Saint-Front.
- Rando famille : départ du centre culturel de Fumel à **14h en car** pour Cuzorn où se déroulera la rando famille.

Tarifs :

- Adulte individuel 17 €, avec plateau repas 28€
- Groupe (10 personnes) 15 €, avec plateau repas 26€
- Rando famille 5 € par participant adulte, avec plateau repas 16€
- Inscription le dimanche 20 €
- Plateau repas seul : 11 €. Gratuit enfant – de 10 ans ;
Repas à partir de 14h. Pas de possibilité de repas pour les inscriptions du dimanche

Aucune inscription ne sera prise sans le règlement. Il n'y aura pas de remboursement.

L'accès aux ravitaillements, bus et navettes se font sur présentation du ticket de route remis à chaque participant au départ de la randonnée **ou** délivré la veille au centre culturel de Fumel entre 14h et 18h00.

- **Droit à l'image** : Tout participant autorise les organisateurs des 47 km du 47 ainsi que leurs ayants droits tels que partenaires et médias à utiliser les images fixes et audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, sur tous supports, y compris les documents promotionnels et publicitaires.
- **En validant le règlement de la manifestation, vous nous autorisez à utiliser votre adresse mail pour des campagnes d'information.**
- Les enfants mineurs sont sous la responsabilité de leurs parents.
Le circuit est ouvert de 8h00 à 19h00, avec arrêt obligatoire aux heures limites, affichées pour chaque étape.

- Les mairies et les pompiers ont reçu toutes les informations sur la manifestation, carte IGN 1/25000^{ème} du tracé, avec des repères kilométriques.
- Le médecin du comité sera présent sur la manifestation.
- Des bus et minibus pourront ramener les personnes en difficulté ou ne souhaitant pas terminer leur randonnée.

L'inscription à la manifestation vaut acceptation du présent règlement. Il sera affiché au départ de la randonnée, ainsi qu'à chaque étape.